

	Règlement de sécurité de base	Version 2.0
	Fédération Wallonne des Clubs de Parachutisme	Mai 2024

11. Brevet Track : TR-A Track initiation

Nom et prénom :
Dropzone & nombre de sauts :
Possession d'un brevet freefly : oui – non Dernier reçu :

Conditions :

Avoir suffisamment de stabilité et être conscient de l'altitude en chute à plat.	
Avoir 100 sauts au minimum.	
Le loop de fermeture du principal est suffisamment serré et en bon état.	
Les rabats et les caches élévateurs bien maintenus. Ils restent fermés. Pas de Velcro.	
Un casque dur est obligatoire.	
Un déclencheur de sécurité est obligatoire. (AAD)	
Au moins un altimètre sonore (altison) est obligatoire.	
Savoir allumer l'altison.	
Savoir programmer les altitudes de l'altison.	
Recevoir un briefing sur le temps de chute qui varie beaucoup.	
Recevoir un briefing au sujet des sorties track sur le ventre et de la position de base.	
Recevoir un briefing au sujet des niveaux en track	
Recevoir un briefing au sujet de la position en track sur le ventre	
Recevoir un briefing au sujet des déplacements en track et du circuit à faire	

Restrictions et autorisations (si aucun brevet freefly) :

- Le titulaire ne peut faire des sauts track sur le ventre qu'avec une autre personne maximum (si cette personne est porteuse du brevet TR-A).
- Le titulaire peut faire des sauts track sur le ventre dans un groupe de maximum 3 personnes au total (si le leader est porteur du brevet TR-L et s'il est seul dans son demi-cercle).
- Seule la position track sur le ventre est autorisée, pas de track sur le dos.

Restrictions et autorisations (si FF-B ou supérieur) :

- Le titulaire ne peut faire des sauts track sur le ventre ou sur le dos qu'avec une autre personne maximum (si cette personne est porteuse du brevet TR-A). La personne qui dirige doit toujours être sur le ventre.
- Le titulaire peut faire des sauts track sur le ventre dans un groupe de maximum 3 personnes au total (si le leader est porteur du brevet TR-L et s'il est seul dans son demi-cercle).

Nom et signature de l'initiateur track	Signature du titulaire du brevet TR-A
Déclare que le titulaire a accompli les conditions du brevet.	Déclare se conformer aux conditions et restrictions du brevet.